



05/2022

---

## Infection des poules par *Salmonella*

Dans de nombreux pays, les salmonelloses représentent, avec les campylobacters, l'une des principales causes de toxi-infections alimentaires humaines d'origine bactérienne. Actuellement, on trouve le plus souvent *Salmonella* (S.) Enteritidis et *Salmonella* Typhimurium (y c. variante monophasique). Ce sont les deux sérotypes qui sont combattus chez la volaille de rente (animaux d'élevage, poules pondeuses, volaille de chair, dindes) ; chez les animaux reproducteurs, on combat en outre *S. Hadar*, *S. Virchow* et *S. Infantis*.

### 1 Espèces touchées

Oiseaux, rongeurs, être humain, autres animaux à sang chaud.

### 2 Agent infectieux

*Salmonella* species, Gram-négatif, bâtonnet en général mobile de la famille des *Enterobacteriaceae*.

### 3 Clinique/Pathologie

Chez les poules, l'infection reste souvent subclinique, particulièrement chez les animaux âgés. De ce fait, des troupeaux peuvent être infectés de manière inapparente. Après une courte période d'incubation, les poussins présentent de l'apathie, de l'inappétence, une diarrhée liquide et se serrent les uns contre les autres. Il est cependant possible que l'infection soit moins apparente, avec de faibles taux de morbidité et de mortalité.

### 4 Répartition géographique

Mondiale

### 5 Épidémiologie

La transmission verticale dans l'oviducte dans le cas de *S. Enteritidis* conduit à la production d'œufs contaminés qui peuvent ainsi propager l'infection dans les couvoirs. L'infection peut passer inaperçue. Par le biais de ces poussins infectés de manière verticale, *S. Enteritidis* peut ensuite être propagée horizontalement. Les autres sérotypes à combattre chez la volaille de rente (*S. Typhimurium* y c. la variante monophasique, *S. Hadar*, *S. Virchow* et *S. Infantis*) se transmettent surtout horizontalement. En règle générale, les animaux adultes infectés éliminent, eux aussi, l'agent pathogène de manière périodique. Les rongeurs tels les souris peuvent également transmettre cet agent pathogène.

### 6 Diagnostic

Analyses bactériologiques et sérologiques régulières dans les exploitations de volaille de rente et dans les couvoirs ainsi qu'analyse des animaux périss ou éliminés.

## **7 Diagnostic différentiels**

Aucun.

## **8 Prophylaxie immunitaire**

En Suisse, la vaccination n'est pas autorisée. Il existe plusieurs vaccins.

## **9 Prélèvements**

Animal entier, échantillons de fèces, de sang, de vitellus, pédisacs, échantillons prélevés dans les couvoirs (duvet des poussins, restes de coquilles, échantillons du méconium), etc.

## **10 Bases légales**

Épizootie à combattre, art. 4 et art. 255 à 261 OFE. Les aviculteurs et le service vétérinaire cantonal doivent prélever systématiquement des échantillons conformément à l'art. 257 OFE. L'OSAV édicte des [dispositions d'exécution](#) de caractère technique pour le prélèvement d'échantillons et leur examen (art. 258, al. 2, OFE).

Contrôle des viandes : carcasse entière impropre à la consommation (annexe 7, ch. 2.1.1 d, OHyAb.)